

<b>DEMANDE DE DEROGATION SUR ESPECE(S) PROTEGEE(S)</b>	
<b>AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL</b>	
<b>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</b>	
Catégorie de dossier :	Cas 1 : travaux à caractère scientifique
Référence du dossier : n° (MEDDE-ONAGRE)	2022-04-21x-00561
Dénomination du projet :	Pose de balises GPS sur Cistudes d'Europe
Préfet(s) compétent(s) :	Pyrénées-Atlantiques (64)
Bénéficiaire(s) :	RNR Etang de Chouroumillas – CEN Nouvelle-Aquitaine
Dossier suivi à la DREAL par :	Rachel GIBERT
Date de dépôt de la demande par le bénéficiaire :	25/04/2022
Date de transmission du dossier à l'expert :	03/05/2022

MOTIVATIONS OU CONDITIONS / REMARQUES
<p><u>Complétude du dossier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CERFA 13 61601 Capture ou enlèvement de spécimens d'espèce protégée pour BOICHE Alionka</li> <li>- Courier de saisine du CSRPN par la DREAL Nouvelle-Aquitaine du 13/04/2022</li> <li>- Dossier justificatif de 6 pages du CEN Aquitaine (sic !), non daté, non signé</li> <li>- Courriel de précisions du 13/04/2022 du CEN NA, suite à demande de la DREAL NA</li> </ul> <p>Document de présentation simple, sans en-tête ni cadre officiel. Suite à une demande de précisions de la DREAL NA en date du 14/04/2022, toujours pas de réponse à ce jour.</p> <p><u>Objectif visé :</u></p> <p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de gestion de la réserve 2019-2028 qui demande de mieux connaître le fonctionnement de la population de Cistudes d'Europe sur le site afin de pouvoir mettre en place des actions de gestion cohérentes avec sa sauvegarde et son développement (sites de pontes et stations d'hivernage).</p> <p>Il vise à capturer le maximum d'individus et les marquer (estimation de la population par CMR), et équiper 6 femelles de balises GPS pour identifier les sites de ponte, estivage et hivernage.</p> <p><u>Intérêt du projet :</u></p> <p>L'intérêt du projet est réel et la nécessité de passer par cette technique indiscutable.</p> <p><u>Recherche d'une solution alternative d'intervention :</u></p> <p>Sans objet</p> <p><u>Avis sur la méthodologie proposée :</u></p> <p>Méthodologie classique dans ce type d'étude. Rien à redire</p> <p><u>Réflexion sur le modus operandi et approche adoptée par l'intervenant :</u></p> <p>La dernière estimation de population datant de 2009, une nouvelle estimation de population semble intéressante à faire, donc prolonger un peu (même si perturbante) la période de capture pour une estimation par CMR.</p> <p>Le postulat de ne cibler que des femelles, même s'il peut être compris par apport aux zones de ponte, doit être explicité. Les mâles jouent aussi un rôle dans la reproduction et ont-ils aussi les mêmes zones d'estivage et hivernage ?</p> <p>La survie différentielle mâles-femelles serait à préciser si on veut savoir quelle est la classe</p>

d'âge et de sexe déterminante dans le fonctionnement de la population de la réserve, y compris dans la sélectivité de l'habitat.

Avis sur la demande :

Avis favorable, toutefois la réflexion serait à préciser sur l'absence de marquage sur mâles.

Il serait aussi intéressant de voir si les données accumulées depuis le temps ne permettent pas une réflexion sur le fonctionnement démographique de cette population (population fermée ? quelle mortalité jeunes/adultes (puisque'il y a eu reproduction), puisque'il y a eu des jeunes, où sont-ils passés ?).

Cela n'est pas précisé dans le protocole, mais on suppose que la description physionomique et paysagère des points de localisation est prévue, sinon le faire pour permettre une analyse en termes de sélection de l'habitat.

Conclusion :

Avis favorable, mais voir les remarques.

Expert(s) délégué(s) :	Christian ARTHUR
<b>Avis :</b>	
Favorable :	
<b>Favorable sous conditions :</b>	<b>X</b>
Défavorable :	
Remarques :	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Rédiger un second CERFA pour T. Le Moal</li><li>2) Améliorer le protocole en suivant aussi d'autres classes d'âge et de sexe, notamment mâles adultes</li><li>3) Fournir une synthèse des opérations conduites de 2005 à 2009 voire plus. Il ne semble pas que le CSRPN en ait été destinataire, et le simple rendu dans les rapports d'activité ne saurait remplacer une analyse critique</li><li>4) Lancer une analyse scientifique des résultats déjà obtenus les années précédentes</li></ol>
Fait le :	03/05/2022
Signature :	